

Prix d'excellence en enseignement de la Faculté des sciences

Les Prix d'excellence en enseignement sont accordés annuellement à quatre personnes lauréates reconnues pour leur contribution exceptionnelle en enseignement, ainsi que pour la réalisation d'expériences pédagogiques originales et pour l'innovation dont elles ont fait preuve dans le domaine de la pédagogie universitaire.

Catégories de prix¹

- [Catégorie Professeur.e – Carrière](#)
- [Catégorie Professeur.e – Relève](#)
- [Catégorie Chargé.e de cours](#)
- [Catégorie Encadrement](#)

Appel de candidatures

Le doyen de la Faculté des sciences lance, chaque automne, un appel de candidatures auprès de l'ensemble de la communauté des sciences pour la désignation des personnes qui recevront les Prix d'excellence en enseignement de la Faculté des sciences.

Dépôt de candidatures

1. Chaque candidature doit être soumise par **voie électronique** au Vice-décanat aux études à l'adresse suivante : vde.sciences@uqam.ca;
2. La date limite pour déposer les dossiers est le **5 janvier 2026 à 17h**. Veuillez noter qu'aucune prolongation ne sera accordée après cette date;
3. Le dossier de candidature devra être soumis en **un seul fichier PDF** – voir section *Composition du dossier de candidature*.

Sélection des candidatures²

Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection qui recommandera la candidature retenue pour chacune des catégories au Conseil académique.

Remise des prix

Une fois les personnes candidates désignées par le Conseil académique, les distinctions seront remises dans le cadre d'une cérémonie prestigieuse à laquelle l'ensemble de la Faculté sera convié.

¹ Une personne ne peut postuler à nouveau pour un prix qu'elle a déjà reçu.

² Le comité de sélection et le Conseil académique se réservent le droit de ne retenir aucune des candidatures soumises.

Catégorie Professeur.e – Carrière

Admissibilité

Est admissible tout.e professeur.e régulier.ière ayant plus de 10 ans d'activités dans l'un des départements de la Faculté des sciences.

Critères d'évaluation³

Le dossier de candidature devra faire la démonstration du caractère exceptionnel :

- De la qualité de l'enseignement et de l'encadrement;
- Du leadership en enseignement et de l'effort en innovation pédagogique;
- De la portée et de la pérennité de l'enseignement auprès des personnes étudiantes, des pairs et de la Faculté des sciences.

Composition du dossier de candidature

- a) Les coordonnées de la personne proposant sa candidature;
- b) Une présentation par la personne candidate de son apport exceptionnel à la formation des personnes étudiantes aux différents cycles (2 500 mots maximum);
- c) Deux lettres d'appui;
- d) Un portfolio contenant le matériel pédagogique : activités d'enseignement, outils d'évaluation, etc., **sélectionnés sur la base de leur pertinence pour le concours.**

Catégorie Professeur.e – Relève

Admissibilité

Est admissible tout.e professeur.e régulier.ière ayant entre 5 ans et 10 ans d'activités dans l'un des départements de la Faculté des sciences.

Critères d'évaluation³

Le dossier de candidature devra faire la démonstration du caractère exceptionnel :

- De la qualité de l'enseignement et de l'encadrement;
- Du leadership en enseignement et de l'effort en innovation pédagogique;

³ La liste des exemples de critères à prendre en compte dans le dossier de candidature est présentée en Annexe 1.

- De la portée et de la pérennité de l'enseignement auprès des personnes étudiantes, des pairs et de la Faculté des sciences.

Composition du dossier de candidature

- a) Les coordonnées de la personne proposant sa candidature;
- b) Une présentation par la personne candidate de son apport exceptionnel à la formation des personnes étudiantes aux différents cycles (2 500 mots maximum);
- c) Deux lettres d'appui;
- d) Un portfolio contenant le matériel pédagogique : activités d'enseignement, outils d'évaluation, etc., **sélectionnés sur la base de leur pertinence pour le concours.**

Catégorie Chargé.e de cours

Admissibilité

Est admissible toute personne chargée de cours ayant obtenu son approbation dans l'un des départements de la Faculté des sciences.

Critères d'évaluation⁴

Le dossier de candidature devra faire la démonstration du caractère exceptionnel :

- De la qualité de l'enseignement et de l'encadrement;
- Du leadership en enseignement et de l'effort en innovation pédagogique;
- De la portée et de la pérennité de l'enseignement auprès des personnes étudiantes, des pairs et de la Faculté des sciences.

Composition du dossier de candidature

- a) Les coordonnées de la personne proposant sa candidature;
- b) Une présentation par la personne candidate de son apport exceptionnel à la formation des personnes étudiantes aux différents cycles (2 500 mots maximum);
- c) Deux lettres d'appui;
- d) Un portfolio contenant le matériel pédagogique : activités d'enseignement, outils d'évaluation, etc., **sélectionnés sur la base de leur pertinence pour le concours.**

⁴ La liste des exemples de critères à prendre en compte dans le dossier de candidature est présentée en Annexe 1.

Catégorie Encadrement

Le Prix d'excellence en encadrement des cycles supérieurs est accordé annuellement à un.e lauréat.e. reconnu.e. pour l'excellence de l'encadrement offert aux personnes étudiantes inscrites dans des programmes de cycles supérieurs en profil recherche ou professionnel. Plus spécifiquement, ce prix vise à :

- Valoriser l'encadrement de qualité réalisé par les professeurs.es de la Faculté des sciences;
- Reconnaître l'excellence pédagogique de membres du corps professoral qui font preuve d'habiletés reconnues quant à la qualité de l'encadrement offert aux personnes étudiantes inscrites aux cycles supérieurs à l'UQAM.

Admissibilité

Pour être admissibles, les personnes candidates doivent :

- Être professeur.e régulier.ère à l'UQAM depuis au moins 5 ans;
- Avoir accompagné au moins cinq (5) étudiants.es jusqu'à la diplomation, dont au moins trois (3) à titre de directeur/directrice principal.e ou de tuteur/tutrice, dans un programme de cycles supérieurs à l'UQAM;

Critères d'évaluation

Les membres du comité de sélection évalueront les candidatures au regard de la qualité de l'encadrement offert, quel que soit le nombre d'étudiants.es encadrés.es.

Le dossier de candidature devra faire la démonstration que la personne candidate :

- Crée un environnement de travail stimulant;
- Utilise des méthodes d'encadrement variées pour soutenir les personnes étudiantes selon leurs besoins, leur mode d'apprentissage et leurs aspirations de carrière;
- Est disponible et fournit régulièrement de la rétroaction aux personnes étudiantes tout au long de leur formation;
- Cherche à établir et à conserver des partenariats bénéfiques pour les personnes étudiantes et génère des occasions de réseautage avec des pairs ou des personnes expertes du milieu universitaire ou professionnel;
- Encourage les personnes étudiantes à partager et à diffuser leurs travaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université;
- Accompagne les personnes étudiantes des cycles supérieurs jusqu'à la diplomation dans les délais prescrits.

Composition du dossier de candidature

1) Un texte de présentation (maximum 3 pages)

Ce texte doit décrire la conception de l'encadrement et de l'apprentissage aux cycles supérieurs de la personne candidate ainsi que la manière dont elle se traduit dans sa pratique. À la lumière de la section « Critères d'évaluation » (ci-dessus), ce texte doit expliquer en quoi la candidature répond aux critères de qualité et de pertinence à l'égard des activités d'encadrement. Le texte ne doit pas excéder trois pages de format Lettre.

2) Une lettre d'appui de la direction de programme

Cette lettre doit décrire brièvement les raisons pour lesquelles la direction de programme accorde son appui. Le contenu doit également souligner les éléments significatifs de la contribution de la personne candidate à l'encadrement des personnes étudiantes aux cycles supérieurs. Si la personne candidate encadre des personnes étudiantes dans des programmes différents, elle peut soumettre plus d'une lettre. Les directions de programme peuvent déposer une lettre d'un membre du sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).

3) Trois lettres d'appui de personnes étudiantes

Ces lettres doivent témoigner de la qualité de l'encadrement telle que perçue par les personnes étudiantes inscrites à l'UQAM. Deux des trois lettres doivent provenir de personnes étudiantes qui ont été accompagnées jusqu'à la diplomation par la personne candidate.

Annexe 1

Description des critères

1) Qualité de l'enseignement et de l'encadrement

Parmi les éléments que vous pouvez démontrer dans votre dossier de candidature :

- Stimulation de la curiosité et de la créativité des personnes étudiantes;
- Ouverture, disponibilité et compréhension à leur égard;
- Accompagnement dans leurs apprentissages;
- Développement d'une approche, de stratégies ou de moyens d'enseignement ou d'apprentissage efficaces adaptés aux caractéristiques des groupes étudiants;
- Qualité de la préparation des plans et des notes de cours;
- Qualité de l'évaluation des enseignements des cours enseignés des cinq dernières années;
- Diligence dans la correction des travaux et rétroaction constructive auprès des personnes étudiantes;
- Mise à jour des enseignements selon l'avancement des connaissances et les objectifs des programmes;
- Diversification et pertinence des approches et des stratégies pédagogiques;
- Élaboration d'outils pédagogiques ayant un impact significatif sur l'enseignement;
- Contribution à la qualité de l'encadrement pédagogique des personnes étudiantes;
- Participation à des ateliers, forums ou conférences traitant de la pédagogie universitaire.

2) Leadership en enseignement et effort en innovation pédagogique

Parmi les éléments que vous pouvez démontrer dans votre dossier de candidature :

- Leadership pédagogique auprès des collègues, par exemple la réalisation de projets associés à l'enseignement ou à l'apprentissage, la participation à une équipe pédagogique de programme ou l'implication dans un centre de formation pédagogique;
- Initiatives en enseignement, comme la mise au point de nouvelles stratégies pédagogiques efficaces pour améliorer l'apprentissage ou des travaux pédagogiques en collaboration avec d'autres membres enseignants;
- Renouvellement de l'enseignement, notamment l'adaptation de contenu et des méthodes pédagogiques aux besoins des groupes étudiants, le décloisonnement des enseignements dans un programme et l'intégration efficace des technologies de l'information et de la communication;

- Création d'activités d'apprentissage pertinentes ou la création de nouvelles modalités d'évaluation cohérentes avec les objectifs d'apprentissage.

3) Portée et pérennité de l'enseignement auprès des groupes étudiants, des pairs et de la Faculté des sciences

Parmi les éléments que vous pouvez démontrer dans votre dossier de candidature :

- Démonstration de l'impact sur l'apprentissage des personnes étudiantes;
- Émulation positive chez les autres membres du corps professoral du programme;
- Démonstration de l'impact positif sur le programme ou le département.